

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 22 novembre 2021
à 19 h 15**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra en Visioconférence, le lundi 22 novembre 2021, à 19 h 15.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 22 novembre 2021, et portant exclusivement sur la programmation des dépenses d'immobilisations 2022-2031.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe - 1213945017

Adoption de la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2022 - 2031 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Claude GROULX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le vendredi 19 novembre 2021



Dossier # : 1213945017

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2022 - 2031 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe, il est recommandé :

1. D'adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2022 - 2031 de l'Arrondissement, celle-ci prévoit des investissements de 4 695 000\$ par année pour un total de 46 950 000\$.

2. De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 144.5 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), au comité exécutif.

Signé par Guy OUELLET **Le** 2021-11-17 14:41

Signataire : Guy OUELLET

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1213945017


Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2022 - 2031 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.


CONTENU

CONTEXTE

Le présent dossier a pour but l'adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme décennal d'Immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Pour ce faire, l'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale nette des dépenses d'investissements de l'arrondissement à 46 950 000 \$ pour les dix prochaines années ou à 4 695 000 \$ par année.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA20 25 0221 - lundi 5 octobre 2020 : Adoption de la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2021 - 2030 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Sommaire 1203945014 

CA19 25 0259 - mardi 3 septembre 2019 : Adopter la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2019, 2020 et 2021. Sommaire # 1193945019 

DESCRIPTION

L'enveloppe budgétaire consentie à l'arrondissement vise à établir la limite d'emprunt à la charge des contribuables. Le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal prévoit une enveloppe limite de 46 950 000\$. L'enveloppe est répartie comme suit :

Budget par programme (en milliers de dollars)

Intitule Projet	Source Financement	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
34222 - Programme de réaménagement de parcs	Brut	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	10 000
	Fonds parcs (1)	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-10 000
50020 - Programme de réaménagement des infrastructures	Brut	1 200	1 200	1 200	1 450	1 450	1 450	1 700	1 700	1 700	1 700	14 750
66180 - Programme de protection des bâtiments	Brut	3 495	3 495	3 495	3 245	3 245	3 245	2 995	2 995	2 995	2 995	32 200
Total		4 695	4 695	4 695	4 695	4 695	4 695	4 695	4 695	4 695	4 695	46 950

(1) Règlement 12-049 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Les prévisions de dépenses indiquées sont des dépenses nettes.

L'arrondissement disposera, en plus de l'enveloppe de 46 950 000 \$ mentionnée précédemment, des surplus budgétaires non utilisés des années antérieures estimés à 5 000 000 \$ pour réaliser plusieurs projets. Il importe de mentionner que des budgets corporatifs sont également investis dans l'Arrondissement. Ils proviennent de programmes destinés à l'appui aux arrondissements. Les secteurs d'activités sont la réfection routière sur le réseau

artériel, les infrastructures souterraines, les équipements sportifs et les terrains de jeux, les parcs et les chalets, la culture et le patrimoine, pour ne nommer que ceux-là. Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation et nous avons déposé notre candidature pour d'autres. La programmation 2022-2031 des services corporatifs sera déposée en décembre prochain aux instances concernées.

Le programme décennal d'immobilisations 2022-2031 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, notamment le réaménagement des parcs, des infrastructures ainsi que la protection et réfections des bâtiments. La portée des projets varie selon les besoins spécifiques à combler. Globalement, les investissements totaux du PDI sont dédiés à la protection d'actifs dans une proportion de 75% et de 25% pour le développement des actifs. Voici la liste des emplacements / projets prévus à court terme par programme:

Programme de réaménagement des infrastructures:

- Rue Rivard, entre Bibaud et Saint-Grégoire
- Rue Saint-Dominique, entre Prince-Arthur et des Pins
- Terrasse Roy
- Chemin Gilford
- Saillies à diverses intersections de Marie-Anne Est
- Réfection mineure de trottoirs
- Ruelles vertes
- Saillies Maguire / Saint-Dominique
- Construction de dos d'âne
- Rue Villeneuve - entre Saint-Dominique et Coloniale

Programme de réaménagement des parcs:

- Champ des possibles (décontamination)
- Terrain de soccer du parc Sir-Wilfrid-Laurier
- Parc Lucia-Kowaluk
- Parc De Bullion
- Parc Laval
- Parc Napoléon

Programme de protection et réfection des bâtiments:

- Centre Laurier
- Piscine Lévesque
- Piscine Baldwin
- Aréna St-Louis
- Piscine Schubert
- Centre du Plateau
- Centre Saint-Denis
- Chalet Saint-Pierre-Claver
- Bibliothèque Mordecai-Richler
- Jardin communautaire du parc Baldwin

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequis afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, au maintien et à l'amélioration de l'offre de service aux citoyens.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'enveloppe budgétaire est fixée par l'Administration municipale.

MONTRÉAL 2030

L'adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme décennal d'Immobilisations 2022-2031 contribue à l'atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030, notamment des engagements en changements climatiques, des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle pour offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 sera adopté à la séance du conseil du 22 novembre 2021. Dépôt pour approbation au Comité exécutif des Programmes décennaux d'immobilisations des arrondissements le 8 décembre 2021

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de la direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Eugeniu RASCU
Conseiller en gestion des ressources financières

ENDOSSÉ PAR

Le : 2021-09-13

Marie DESHARNAIS
c/d ress. financières et matérielles

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Stéphane CLOUTIER
Directeur des services administratifs_ des relations avec les
citoyens_ des communications et du greffe